

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis

Vol. XII.

No. 29.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 21 JUILLET 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

ÇÀ ET LÀ

Si notre zélé recorder, M. de Montigny est trop sévère quelquefois, ainsi qu'on le prétend, il donne souvent aux individus qui sont traduits devant lui des leçons qui doivent avoir un bon effet sur le public.

* *

Sa Grandeur Mgr Bourget, Sa Grandeur Mgr Laflèche, M. le sénateur Trudel et M. le Dr Trudel doivent partir ces jours-ci pour Rome, afin de demander l'établissement d'une université indépendante à Montréal.

* *

Un nouveau journal hebdomadaire vient d'être fondé à Québec sous le nom de *La Vérité*. M. Tardivel en sera le propriétaire et rédacteur en chef. Il s'occupera surtout de colonisation et sera indépendant et bien écrit si l'on peut en juger par son numéro prospectus.

* *

Outre l'Italie, il y a l'Espagne qui fait maintenant les gros yeux à la France; on va jusqu'à parler de guerre prochaine; le gouvernement espagnol n'est pas heureusement aussi beliqueux que cela.

En Russie, on vient de brûler cent vingt jeunes femmes et filles qu'on avait enfermées dans une grange. Partout l'exaspération est à son comble, dans les campagnes comme dans les villes on se prépare à la révolution.

L'empereur, toujours menacé, ne sait que faire et ne parle plus de réformes; ceux qui étaient en faveur d'une politique de répression commandent et sévissent, mais tout semble inutile.

* *

M. François-Laurent Coursolles, secrétaire des cotiseurs de Montréal depuis dix-

huit ans, est mort la semaine dernière et a été inhumé à St-André d'Argenteuil, sa paroisse natale. Le service funèbre a été célébré par le Rév. M. Zotique Racicot, cousin du défunt, et le deuil conduit par M. Bergeron, député de Beauharnois, et M. H.-G. Stanton. M. Coursolles était fils de défunt M. Gédéon Coursolles, notaire de St-André, un excellent homme, qui n'a laissé que de bons souvenirs.

M. Coursolles est mort chrétiennement dans les bras de sa vieille mère et de ses sœurs, révérendes Marie-Joséphine et Marie-Canisius, de la Providence.

M. Coursolles n'avait eu qu'un frère, M. Amédée Coursolles qui partit jeune, il y a trente ans, pour la Californie, où il est mort.

DISTRICT DE TERREBONNE

Samedi, le 2 du courant, s'ouvrait à Ste Scholastique, le terme de la cour criminelle pour le district de Terrebonne, sous la présidence de l'hon. juge Johnson.

J. H. Fillion, écr., représentait la couronne.

Le calendrier ne contenait que treize accusations, dont dix furent trouvées fondées par le grand-juré.

Sept accusations ont été soumises à l'examen des petits-jurés.

Il n'y avait pas, comme au terme précédent, une tribu d'assassins pour piquer l'intérêt du public, bien loin de là;—le plus grand nombre des accusations était relativement de peu d'importance; quelques-unes, même, auraient dû être jugées par les magistrats de campagne ordinaire. Il y a abus en quelque part; la cupidité joue un rôle manifeste dans certaines pour suites au criminel.

Deux accusations ont été remises au terme prochain, et tous les accusés ont été libérés.

Pendant le procès d'une femme accusée d'incendiat, dans la paroisse de St-Agathe des Monts, Eliza Lacasse, femme de Thimothé Boisclair, on a pu entrevoir que la vertu conjugale subit de nombreux naufrages dans cette partie reculée du district. Il y a plus d'un couple ayant assez de vergogne pour indiquer, sans honte, les vieux écueils et les courants qui ont détruit leur barque sur la mer conjugale.

Le terme s'est clos mercredi avant-midi, le 6. Quelques instants avant la clôture, nous avons été témoins d'un phénomène judiciaire extraordinaire. Le procès par jury, d'usage en Angleterre de temps immémorial, est un système qui a traversé des siècles, entouré du respect des nations civilisées et regardé par elles comme le boulevard de nos libertés. Ce système menace de tomber dans le discrédit depuis plusieurs années dans notre district.

Dans une cause de Notre Souverain contre un nommé Meloche, cultivateur, de St-Hermas, accusé d'un vol de \$10, la preuve était tellement écrasante, que l'esprit le plus obtus ne pouvait être empêché de prédire un verdict de culpabilité. Erreur étrange, les petits-jurés ont acquitté l'accusé séance tenante. Ce verdict tomba comme un aérolithe dans l'enceinte de la Cour pour y produire l'étonnement et la stupéfaction. Aussi, l'honorable juge atteint, comme par un choc électrique, se tourna-t-il brusquement du côté des petits-

jurés pour les apostropher dans les termes suivants, avec indignation :

"Messieurs, je dois vous dire, et c'est pour la première fois, dans une longue carrière, que la chose m'arrive, que vous êtes coupables d'une grave inconduite. Ce ne serait qu'une farce de vouloir administrer la justice, si les jurés n'apprécient point leurs fonctions. Je le répète hautement, et j'espère que mes paroles seront connues, qu'avec la preuve que vous avez devant vous, vous vous êtes rendus aussi coupables que le prisonnier en l'acquittant."

Ces remarques soulagèrent l'auditoire ébahi et couvrirent de honte les douze bipèdes qui venaient d'outrager la justice avec un sans gêne aussi révoltant.

DR FORTIER.

NOS GRAVURES

Enterrement de M. Séguin

Les obsèques de M. Séguin, correspondant du *Télegraphe*, ont eu lieu à Tunis au milieu d'une foule sympathique et nombreuse. Toute la colonie française s'était jointe au convoi funèbre.

Des discours émus ont été prononcés sur la tombe du malheureux journaliste, et des couronnes ont été déposées par une partie des assistants.

M. Séguin a trouvé la mort aux environs de Béja. Surpris par des Arabes embusqués, il reçut une pierre derrière la tête, et lorsque, renversé par la violence du coup, les agresseurs le virent hors d'état de se défendre, l'un d'eux le poignarda avec un couteau que, dans un reste d'énergie désespérée, l'infortuné Français avait atteint pour se défendre.

Courageux, sans emphase, spirituellement philosophe, érudit, M. Séguin se détachait assez de la moyenne ordinaire pour n'être pas oublié, et pour que sa mort soit saluée comme celle d'un brave loin de la patrie et à cause d'elle.

Expédition de Tunisie—Troubles en Algérie

Un combat sérieux a eu lieu à l'est de Chellala, entre la colonne Innocenti et les contingents de Cen-Amema. On a évalué le nombre de ces contingents à 5,000 hommes, parmi lesquels se trouvaient des Hangaers, Djemba et des partisans des Ouled-Sidi-Cheiba.

La colonne française marchait, ayant le bataillon de la légion étrangère à l'avant-garde et les goums sur les flancs; le convoi marchait derrière, flanqué de l'infanterie.

Les fantassins ennemis se sont avancés avec une hardiesse étonnante. Bien que le feu ait commencé contre eux à 1,000 mètres, ils se sont avancés jusqu'à 100 mètres des lignes; mais comme ils perdaient beaucoup de monde, ils ont fait demi tour et se sont sauvés.

A ce moment, les goums, attaqués par les cavaliers ennemis, n'ont pas pu tenir et sont venus se jeter au milieu du convoi, poursuivis par leurs assaillants.

L'action d'une partie de l'infanterie française s'est trouvée paralysée, car on ne pouvait tirer sur les cavaliers amis et ennemis mêlés. Enfin, l'ennemi a été mis en déroute et s'est retiré à Chellala.

Le colonel Innocenti évalue à 300 hommes les pertes des Tafs.

Les Français ont eu malheureusement 36 tués et 16 blessés, plus 4 disparus.

Tunis.—Combat du Djebel-Larrabia

La brigade Cailliot, après avoir traversé le pays des Kroumirs en balayant les djellées de l'Oued-Metoi et de l'Oued-Zane, franchissait le Djebel-Guessa et entra chez les Meknas, ceux-là mêmes qui, en 1878, avaient pillé le paquebot l'*Aucergne*, échoué contre l'îlot de Tabarca.

Cette tribu pillarde et guerrière avait refusé de demander l'aman: ses douars furent raziés, ses moissons détruites, et la brigade Cailliot a établi son campement sur le sommet des monts de Bersigne.

Le 27 au matin, une forte reconnaissance, sous les ordres du général Cailliot, quittait le camp pour parcourir le territoire des Ouled-Yaya, la plus importante fraction des Meknas.

La colonne se composait de trois bataillons, d'une batterie de 80 de montagne et d'un demi-peloton du 4^e hussards.

Partis à six heures du campement, les troupes longeaient la base du Djebel-Guessa, quand des coups de feu tirés des hauteurs les forcèrent à s'arrêter et à balayer les crêtes à coups d'obus, pendant que la cavalerie descendait dans la vallée sablonneuse de l'Oued-Zane.

Vers sept heures, une vive fusillade retentissait dans cette dernière direction. Près de 500 Ouled-Yaya avait tout à coup enveloppé les hussards. Ceux-ci, au nombre d'une vingtaine, sous les ordres du capt. Mouline, se réfugièrent sur un piton escarpé et, mettant pied à terre, engagèrent le combat.

Les trois bataillons accoururent aussitôt au pas de course et dégagèrent les hussards, pendant que l'ennemi, qui présentait cette fois un effectif de 1,000 à 1,200 combattants, se repliait sur une ligne de trois mamelons, cornus dans le pays sous le nom de Djebel-Larrabia.

L'artillerie se mit aussitôt en batterie, et le 1^{er} bataillon du 3^e zouaves, se déployant en lignes de tirailleurs, marcha en avant. Malgré le feu nourri des Ouled-Yaya, les braves zouaves arrivèrent bientôt au pied de la position. Là, le commandant Bouvin fit mettre la baïonnette au canon. Les clairons sonnèrent la charge, et les hommes partirent au pas de course aux cris mille fois répétés de : **En avant!**

En un seul élan, les zouaves arrivèrent au sommet de la position, d'où ils fusillèrent l'ennemi, qui s'enfuyait sur la pente opposée, et lui firent éprouver des pertes sensibles.

Nous venions d'entendre les derniers coups de feu de la campagne. Le lendemain, les Meknas venaient demander l'aman. L'expédition des Kroumirs était terminée.—DICK DE L...

ERRATUM

Dans le sonnet de M. Chapman, intitulé : *Juillet*, il s'est glissé une faute typographique que nous aimons à corriger. Au lieu de :

Mais soudain un nuage à la frange "éclatante." Il faut lire :

Mais soudain un nuage à la frange écarlate Estompe l'horizon : la foudre brille, éclate.

SYMPATHIES D'OUTRE-MER

Le *Figaro* a reproduit un article très sympathique publié par le *Daily Telegraph* relativement à l'incendie de Québec. Le *Daily Telegraph* ayant dit qu'à chaque incendie à Québec il brûle des églises, le *Figaro* fait la remarque suivante :

Il y a une raison bien simple pour cela. Les Canadiens-français sont aussi fervents catholiques que les Irlandais qui immigrent dans le Canada ; or, plus le quartier de la ville est pauvre, plus nombreux sont les édifices religieux. Les Canadiens ne seront jamais en peine de savoir où aller faire leurs dévotions, car indéniablement de la basilique dans laquelle peuvent prendre place plus de 5,000 fidèles, la vieille ville pullule d'églises, de séminaires, de monastères, de couvents. Le clergé catholique est aimé ; il est riche et puissant, et il fera sans aucun doute son possible pour secourir ses paroissiens en détresse. Mais en présence de ce désastre, ce à quoi, protestants et catholiques anglais et canadiens doivent penser, c'est que dans la seconde ville de la Louisiane, cinq cents familles n'ont plus d'asile et sont dans le plus complet dénûment. La municipalité de Québec et le Parlement contribueront généralement à soulager ces malheureux ; nous avons la conviction que la population des Etats-Unis si essentiellement charitable, se souvenant de l'empressement avec lequel le monde civilisé est venu au secours des victimes de Chicago, ne se fera pas prier pour tendre une main sympathique et prêter assistance à ses voisins dans le malheur ? Les habitants de Québec, néanmoins, ont le droit de tourner ailleurs leurs regards suppliants et de chercher du secours par delà les frontières du grand continent américain. Ils doivent se souvenir de leur ancienne patrie, et dans deux grandes et charitables contrées de l'Europe ils trouveront un secours actif et immédiat. Quant à nous, nous n'avons qu'à nous rappeler que dans son vaste empire la Reine n'a pas de sujets plus fidèles que les habitants du Canada, et les cordons de la bourse publique se délieront aussitôt.

C'est notre devoir de venir en aide à ce pauvre peuple. Nous le savons. Pourquoi ne feraient-ils pas aussi un appel à la contrée d'où sont partis, il y a des siècles, leurs aïeux ? Pourquoi ne demanderaient-ils pas à la France son obole ? Les Français se rappelleront que ce fut dans les plaines d'Abraham, que le marquis de Montcalm et notre James Wolfe trouvèrent ensemble la mort et héritèrent d'une gloire commune ; ils se rappelleront enfin que la moitié du peuple de Québec appartient au sang français et parle la belle langue de France ?

XIXE CENTENAIRE DE VIRGILE

Les Romains se proposent de célébrer, en 1882, le dix-neuvième centenaire du poète Virgile, et ce sont les catholiques qui ont eu ce noble projet. Un prélat romain, Mgr Tripepi, directeur de la feuille *Il Papato*, vient de lancer un appel à cet effet. Il ouvre un concours pour un poème d'au moins deux cents hexamètres, qui sera consacré à célébrer une des œuvres du Pontife régnant, S.S. Léon XIII.

Le premier prix sera une médaille d'or, et le second prix une médaille d'argent.

Les littérateurs de tous les pays sont invités à concourir. Les divers travaux seront appréciés par des membres de divers académies de Rome ; ils doivent arriver à Rome avant la fin de 1881, à l'adresse de Mgr Tripepi.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

MARTYR DES PP. JEAN DE BREBEUF ET GABRIEL LALEMANT

Parmi les premiers missionnaires qui sont venus évangéliser les nations sauvages de la Nouvelle-France, plusieurs ont payé de leur vie leur sublime dévouement. Les PP. Nicolas, Charles Garnier, Natal Chabanel, Jean de Brebeuf et Gabriel Lalemant ont été mis à mort par les indiens. Je me contenterai de donner ici une courte notice biographique des deux derniers, afin de montrer jusqu'où pouvait aller la cruauté féroce des races sauvages de l'Amérique du Nord, et de quelle admirable grandeur d'âme ont fait preuve les hommes dévoués qui ont répandu sur ce sol, avec leur sang les premières semences de la religion chrétienne.

Le Père Jean de Brebeuf naquit dans le diocèse de Bayeux, France, le 25 mars 1593 et entra dans la Compagnie de Jésus le 5 octobre 1617. Venu au Canada en 1625, il dut retourner en France lors de la prise de Québec en 1629 par les Kertek. Il revint ici en 1633 et après avoir hiverné à Québec, il retourna poursuivre sa mission évangélique sur les grands lacs. Il avait appris un grand nombre de langues sauvages et fit beaucoup de conversions, surtout parmi les Hurons qui formèrent bientôt une mission assez considérable. C'était un homme doué de vertus remarquables, et d'une humilité qui lui faisait accepter les plus grands revers avec une parfaite résignation.

Le Père Gabriel Lalemant, qui a subi le martyre en même temps que le Père de Brebeuf, était né à Paris, le 31 octobre 1610 et entra dans la Compagnie de Jésus le 24 mars 1630. Il vint au Canada en 1646, et il y avait six mois seulement qu'il avait été envoyé à la mission des Hurons lorsqu'il fut appelé à partager le sort glorieux du Père de Brebeuf.

On ne peut se faire une idée de la vie de souffrances continuelles de ces pauvres missionnaires vivant constamment avec les sauvages, les suivant dans leurs expéditions de chasse et de guerre ; ils enduraient les plus grandes fatigues et les plus cruelles privations sans jamais proférer une plainte ou laisser échapper un mouvement d'impatience. On doit se figurer ce qu'avaient à souffrir, l'hiver surtout, des hommes peu habitués aux rigueurs de notre climat, mal vêtus, mal nourris, et obligés de s'abriter sous les misérables huttes que les sauvages leur abandonnaient. Cependant, ils poursuivaient leur rude tâche avec un courage indomptable et un admirable renoncement, heureux lorsqu'ils avaient réussi à arracher une âme aux ténèbres du paganisme.

En 1648, les PP. de Brebeuf et Lalemant se trouvaient dans le bourg St-Louis qui formait partie de leur mission. Dans la nuit du 15 au 16 mars, un parti d'Iroquois, fort de mille hommes, armés, pour la plupart, de fusils que les Hollandais leur avaient fournis, s'avança sous le couvert des bois jusqu'au fort St. Ignace, et au point du jour, ils s'emparèrent presque sans coup férir de ce poste dont ils brûlèrent les maisons. De là, ils se rendirent au bourg St. Louis qui n'était pas très éloigné. Après une bataille assez vive des deux côtés, ils réussirent à entrer dans le bourg qui était cependant entouré d'une forte palissade, et le brûlèrent, avec un grand nombre de prisonniers qu'ils attachèrent et qui périrent dans les flammes. Ils se replièrent ensuite sur le fort Saint-Ignace dont ils avaient incendié les maisons, mais dont ils avaient laissé subsister la palissade pour y trouver un refuge en cas de défaite. Ils emmenaient avec eux un certain nombre de prisonniers qu'ils avaient épargnés afin de pouvoir les torturer à loisir et savourer longuement leur cruelle agonie.

Parmi ces prisonniers se trouvaient les PP. de Brebeuf et Lalemant qui avaient voulu partager le sort de ceux qu'ils aimaient comme leurs enfants. On les attachait les premiers au poteau du supplice. Voici comment la *Relation* de 1649 rend compte de cette scène d'épouvantable cruauté :

« Dès le moment qu'ils furent pris cap-

tifs, on les dépouilla nus, on leur arracha quelques ongles, et l'accueil dont on les receut, en entrant dans le bourg St. Ignace, fut une gresle de coups de bastons sur leurs épaules, sur les reins, sur les jambes, sur l'estomac, sur le ventre et le visage, n'y ayant partie de leur corps qui n'eût dès lors enduré chacune son tourment.

« Le Père Jean de Brebeuf, accablé sous la pesanteur de ces coups, ne perdit pas pour cela le soin de son troupeau ; se voyant entouré de chrétiens qu'il avait instruits et qui étaient dans la captivité avec lui : « Mes enfants, leur dit-il, levons les yeux au ciel, dans le plus fort de nos douleurs, souvenons nous que Dieu est le témoin de nos souffrances, et en sera bientôt notre grande récompense. Mourons dans cette foy, espérons de sa bonté l'accomplissement de ses promesses ».....

« Quelques infidèles Hurons, anciens captifs des Iroquois, naturalisés avec eux, et anciens ennemis de la foy, furent irrités de ces paroles, et de ce que nos Pères, dans leur captivité, n'avaient pas la langue captive. Ils coupent à l'un les mains, ils percent l'autre d'alaïns aigües et de pointes de fer, il leur appliquent sous les aisselles et sur les reins, des haches toutes rouges de feu, et leur en mettent un collier à l'entour du col, en sorte que tous les mouvements de leur corps leur donnent un nouveau supplice : car voulant se pencher en devant les haches toutes en feu qui pendaient par derrière leur brûlaient toutes les épaules ; et s'ils pensaient à éviter cette douleur se pliant un peu en arrière, leur estomac et leur poitrine trouvaient un semblable tourment ; de demeurer tous droits sans pencher de côté ni d'autre, ces haches ardentes appliquées également de tous côtés leur étaient un double supplice. Ils leurs mirent des ceintures d'escorce toute pleine de poix et de raisine, où ils mirent le feu qui grilla tout leurs corps.

« Dans le plus fort de ces tourments, le Père Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignant les mains de temps à autre et jetant des soupirs à Dieu qu'il invoquait à son secours. Le Père Jean de Brebeuf souffrait comme un rocher insensible aux feux et aux flammes, sans pousser aucun cry et demeurant dans un profond silence, qui étonnait ses bourreaux même ; sans doute que son cœur reposait alors en Dieu. Puis, revenant à soy il prêchait à ces infidèles, et plus encore à quantité de bons chrétiens captifs qui avaient compassion de luy.

« Ces bourreaux, indignes de son zèle, pour l'empêcher de plus parler de Dieu, lui cernèrent la bouche, lui coupèrent le nez et lui arrachèrent les lèvres : mais son sang parlait bien plus haut que n'avaient fait ses lèvres, et son cœur n'étant pas encore arraché, sa langue ne laissa pas de lui rendre service jusqu'au dernier soupir pour bénir Dieu de ces tourments et pour animer les chrétiens plus puissamment qu'il n'avait jamais fait.

« En dérision du saint Baptême, que ces bons Pères avaient administré si charitablement même à la bresche et au plus chaud de la meslée, ces malheureux, ennemis de la foy, s'avisèrent de les baptiser d'eau bouillante. Tout leur corps en fut ondoyé plus de deux ou trois fois, avec des railleries piquantes qui accompagnaient ces tourments. Nous te baptisons, disaient ces misérables, afin que tu sois bienheureux dans le Ciel... Remercie-nous de tant de bons offices, car plus tu souffriras, plus ton Dieu t'en récompensera.....

« Plus on redoublait ces tourments, les Pères priaient Dieu que leurs péchés ne fussent pas la cause de la réprobation de ces pauvres aveugles auxquels ils pardonnaient de tout leur cœur. C'est bien maintenant qu'ils disent en repos : *Transivimus per ignem et aquam et aduisti nos in refugium*.

« Lorsqu'on les attachait au poteau, où ils souffrirent ces tourments et où ils devaient mourir, ils se mirent à genoux, ils l'embrassèrent avec joie et le baisèrent saintement comme l'objet de leurs désirs, de leurs amours et un gage assuré et le dernier de leur salut. Ils y furent quelque

temps en prières, et plus longtemps que ces bourreaux ne voulurent leur en permettre. Ils crevèrent les yeux au Père Gabriel Lalemant et appliquèrent des charbons ardents dans les creux d'iceux.

« Leurs supplices ne furent pas en même temps. Le Père Jean de Brebeuf fut dans le fort de ses tourments environ trois heures, le même jour de sa prise, le 16e jour de mars, et rendit l'âme sur les quatre heures du soir. Le Père Gabriel Lalemant endura plus longtemps, depuis les six heures du soir jusqu'environ neuf heures du lendemain matin dix-septième de mars.

« Avant leur mort, on leur arracha le cœur à tous deux, leur ayant fait une ouverture au-dessus de la poitrine, et ces barbares s'en repèrent inhumainement, beuvant leur sang tout chaud qu'ils puisaient en sa source d'une main sacrilège. Estans encore tout pleins de vie, on enlevait des morceaux de chairs, de leurs cuisses, du gras des jambes et de leurs bras, que des bourreaux faisaient rostir sur des charbons et les mangeaient à leur veüe.

« Ils avaient tailladé leurs corps en diverses parties, et pour accroître le sentiment de la douleur, ils avaient fourré dans ces plaies des haches toutes en feu.

« Le Père Jean de Brebeuf avait eu la peau arrachée qui couvre le crâne de la teste : ils lui avaient coupé les pieds et décharné les cuisses jusqu'aux os, et lui avaient fendu, d'un coup de hache, une mâchoire en deux.

Le Père Gabriel Lalemant avait reçu un coup de hache sur l'oreille gauche, qu'ils luy avaient enfoncé jusque dans la cervelle qui paraissait à découvert ; nous ne visme aucune partie de son corps, depuis les pieds jusqu'à la teste qui n'eust été grillée et dans laquelle il n'eust été brûlé tout vif, même les yeux où ces impies avaient fourré des charbons ardents.

« Ils leur avaient grillé la langue, leur mettant à diverses reprises dans la bouche des tisons enflammés et des flambeaux d'escorce, ne voulant pas qu'ils invoquassent en mourant, celui pour lequel ils souffraient et qui jamais ne pouvait mourir en leur cœur. J'ai scœu tout cecy de personnes dignes de foy, qui l'ont veu et me l'ont rapporté à moi-même, et qui alors étaient captifs avec eux, mais qui ayant été réservés pour estre mis à mort en un autre temps, ont trouvé les moyens de se sauver.

« Nous ensevelismes ces précieux restes le dimanche 21e jours de mars.

Quelque profession qu'on choisisse, le commerce, l'industrie, l'agriculture, les fonctions publiques ou les nombreuses carrières qui peuvent être parcourues honorablement, il n'y a aucun moyen de s'enrichir sans le secours de l'économie. Rien de plus commun que les maisons qui se ruinent malgré des bénéfices considérables, en même temps que d'autres prospèrent avec des ressources médiocres. Si l'on cherche l'origine des principales fortunes contemporaines, on reconnaît que la plupart ont eu leur source dans les lentes accumulations de l'épargne, plutôt que dans le succès de brillantes spéculations. On voit à chaque instant échouer des projets bien conçus, tomber des établissements en vogue, faute d'ordre et de calcul dans les dépenses, tandis que les mêmes entreprises auraient réussi entre des mains plus économes et avec moins de frais d'exploitation.

Entre les divers moyens de s'enrichir, l'économie a cet avantage qu'elle n'exige ni talents supérieurs ni conceptions profondes, secondées par des chances favorables. Elle n'a pas besoin du coup d'œil rapide, ni des soudaines inspirations qui distinguent l'esprit d'entreprise. Elle s'accommode à la capacité la plus étroite, en même temps que les plus sublimes génies ne peuvent la dédaigner impunément.

MÉZIERE.

—On dit que la pêche est abondante cette année à Tadoussac.

NOS GRAVURES

Monseigneur de Ségur

Monseigneur de Ségur, mort dans la nuit de jeudi 40 juin, était né en 1820, et passa les premières années de sa vie chez sa mère. Il fit à Paris sa première éducation, et, après avoir achevé ses études de droit, il fut pendant quelques années un aimable et joyeux mondain.

Subitement, il entra à Saint-Sulpice, d'où il sortit prêtre, puis, après avoir exercé pendant quelque temps le ministère à Paris, il fut envoyé à Rome par le gouvernement français, en qualité d'*auditeur de rote* auprès du Saint-Siège.

Le jeune abbé fut honoré de la plus intime amitié du Saint-Père, qui lui témoigna, jusqu'à la fin de sa vie, une affection toute paternelle. Il fut nommé prélat de la maison du pape; mais bientôt une infirmité cruelle le frappa: il devint aveugle. Dès lors, il abandonna l'Italie et revint à Paris, où il prêta un concours assidu à toutes les œuvres de bienfaisance.

Il dépensa de la sorte, à peu près complètement, une assez grande fortune. M^{sr} de Ségur a composé une série de petits livres (actuellement réunis en dix volumes in-8°) destinés à faire connaître et à vulgariser les vérités de la religion.

Leur forme simple les rendait accessibles à tous, et le pieux auteur les distribuait libéralement autour de lui.

M^{sr} de Ségur avait été nommé, à la fin de l'empire, chanoine-évêque de Saint-Denis; il s'était aussi affilié au tiers-ordre de Saint-François.



M^{sr} DE SÉGUR, chanoine-évêque de Saint-Denis, mort à Paris le 7 juin.

Il s'occupa avec ardeur de la direction de la jeunesse et prit le rôle de confesseur et de directeur des jeunes hommes, qui étaient certains, d'où qu'ils vissent, de trouver en lui un guide sûr, un affectueux ami et de paternels conseils.

En 1871, M^{sr} de Ségur fut un des premiers portés sur les listes des victimes de la Commune. Il ne dut le salut qu'à son absence. Il vivait dans un petit appartement de la rue du Bac, entouré de fidèles serviteurs et d'un prêtre qui lui servait de secrétaire. Il était aumônier du collège Stanislas.

Deux attaques de paralysie ont précédé la catastrophe finale; l'une en 1879, l'autre en 1880.

C'est sur la brèche, c'est-à-dire au confessionnal, que le mal revint surprendre le saint évêque et triompha de lui.

LES OBSÈQUES

Les obsèques de M^{sr} de Ségur ont eu lieu lundi, à midi, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse.

Pour se conformer aux dernières volontés du pieux prélat, dont l'esprit de pauvreté égalait l'esprit de charité, c'est le convoi des pauvres qui a servi pour ses funérailles. Jusque dans la mort il a voulu prêcher ainsi le renoncement, qui figurait au premier rang de ses grandes vertus.

D'après cette volonté formellement exprimée, M^{sr} de Ségur a été enseveli les pieds nus, comme un fils de saint François, au tiers-ordre duquel il appartenait, revêtu d'une chasuble blanche en signe de dévotion à la Sainte-Eucharistie, et avec la soutane



TUNIS. — Le convoi funèbre ramenant le corps de M. Séguin, correspondant du « Télégraphe », assassiné à Béja.

MASSACRE DES JUIFS EN RUSSIE

On se fait, en Canada, une idée complètement inexacte de ce qu'est le Juif en Russie. Dans les pays occidentaux, les Juifs sont depuis des siècles mêlés aux races indigènes; ils jouissent des mêmes droits que tous les autres citoyens, — fréquentent les mêmes écoles, sont aptes à tous les emplois. La fusion s'est si complètement établie qu'il n'y a aucune différence entre les Israélites et les individus des autres religions. Il est loin d'en être ainsi en Russie. La race juive persécutée, parquée dans de certaines localités avec défense de s'en éloigner, privée de par la loi de la faculté de posséder des terres, tenue à l'écart de tous emplois et fonctions publiques; cette race, disons-nous, à vu se développer tous ses mauvais instincts.

Le Juif russe s'efforce, en général, d'éviter tous les travaux pénibles ou difficiles; pas un n'est maçon, ni charpentier, ni cultivateur. Tous recherchent les travaux faciles, les occupations qui permettent de gagner aisément de l'argent sans s'inquiéter jamais de l'honnêteté des moyens à employer; ils se font usuriers, commissionnaires, cabaretiers, soumissionnaires de travaux publics, etc. Les Juifs, en un mot, ont accaparé toutes les industries, tout le menu commerce. Il faut dire aussi que la tâche leur était singulièrement facilitée. Le paysan, l'ouvrier russe sont, en général paresseux, enclins à l'ivrognerie, bohémiens, si on peut dire ainsi, car ils ne songent qu'au moment présent sans se préoccuper du lendemain.

Cet état de choses a depuis longtemps créé une haine vivace, une inimitié profonde entre les deux races.

Si l'on ajoute que depuis plusieurs années les récoltes ont manqué en Russie, ce qui a augmenté encore la misère du peuple, on comprendra facilement qu'il ne fallait qu'un étincelle pour faire éclater l'incendie.

Le 15/27 avril, dans l'après-midi, dans la ville d'Elisabethgrad, gouvernement de Kherson, un paysan russe, qui buvait en compagnie de quelques individus dans un cabaret tenu par un Juif, cassa son verre par mégarde. Si le paysan russe aime à boire, tout le monde sait ici qu'il n'aime pas à payer la "casse." Le maître du cabaret réclame trois copecks (7 1/2 centimes) pour le prix du verre, que le paysan refuse de payer; de là une lutte dans laquelle le Juif porte un coup au paysan. Les compagnons de ce dernier prennent fait et cause pour lui; ils se précipitent hors du cabaret en criant: "Nachik biout! — On bat les nôtres!" La foule qui emplissait les rues avoisinantes et qu'on évaluait à un millier d'hommes, répète avec fureur ce cri: on bat les nôtres! En un clin d'œil l'alarme se répand dans la ville entière et les désordres commencent.

La ville d'Elisabethgrad a une population de 44,000 habitants dont environ 15,000 Juifs. En quelques heures, toutes les maisons des Juifs sont mises au pillage, les rues sont remplies de débris de pianos, de glaces, de meubles, d'étoffes qu'on jette par les croisées. Tous les carreaux sont cassés, les fenêtres brisées. Dans l'intérieur des maisons c'est pis encore: tout est détruit, les habillements, la vaisselle sont en morceaux; jusqu'aux lits de plume (qui composent presque exclusivement en Russie le coucher des gens du peuple) et aux oreillers, qui sont éventrés et dont le duvet est jeté par les fenêtres, de sorte que le lendemain, suivant l'expression pittoresque d'un témoin oculaire, les rues semblaient couvertes de neige.

L'attaque a lieu d'abord contre les caisses des usuriers et des Juifs riches, contre les établissements de boissons, les dépôts d'eau-de-vie, les boutiques appartenant aux Juifs, qui toutes sont mises à sac. Derrière les bandits viennent les femmes et les enfants qui font main basse sur tout ce qui se trouve à leur convenance.

Les hommes, eux, à de rares exceptions près, semblent poussés uniquement par la furie de la destruction, dans le premier moment, ils ne veulent même pas profiter

de l'argent qu'ils trouvent; ils jettent la monnaie par les fenêtres; quant aux billets de banque, ils les déchirent en morceaux. D'après les dires des Juifs eux-mêmes, l'un d'eux a donné 200 roubles (5,000 francs) à la foule pour le désarmer, un autre 1,000 roubles, beaucoup donnaient par 200, par 150 roubles.

La seule chose dont la foule s'empare avec ardeur, c'est l'eau-de-vie. Dans les grands entrepôts de MM. Méréjowski, Péisokowitch, Slobodski, etc., tous les tonneaux sont défoncés en sorte que ces caves sont littéralement inondées, au point que les futailles y nagent dans l'eau-de-vie.

Disons enfin que dans la principale synagogue les carreaux seuls ont été entièrement détruits. Quant aux maisons russes, pas une n'a été attaquée, les propriétaires s'étant empressés d'y tracer de grandes croix à la craie et d'exposer aux fenêtres, bien en évidence des croix et des images de sainteté russes.

Ce n'est qu'après les plus grands efforts que l'autorité réussit à rétablir l'ordre dans la ville.

C'est là le premier acte du drame sanglant qui devait bientôt se reproduire dans de plus grandes proportions encore sur une foule d'autres points.

* *

La nouvelle des troubles d'Elisabethgrad se répand bientôt dans toutes les localités voisines et parvient rapidement à Kieff et à Odessa.

Le 21 avril, à Odessa, quelques boutiques juives sont mises au pillage; mais là l'autorité a pris des mesures énergiques. Plusieurs arrestations sont opérées et le calme se rétablit momentanément.

Deux jours après, le 23 avril, à Kieff, sur une grande place située à côté du monastère Michel, il y avait foule pour voir les représentations d'une jeune acrobate de dix ans qui faisait des exercices sur la corde. Il va sans dire que, dans la foule, se trouvaient beaucoup de Juifs. Tout d'un coup un gamin russe frappe on ne sait pourquoi un autre gamin juif qui était à côté de lui. Un gordovoi (soldat de police) veut arrêter ces deux polissons. Mais la multitude se jette sur lui, lui arrache des mains le petit Juif auquel elle se met à donner des coups. Puis, prise d'un véritable accès de démence, cette foule abrutie se précipite sur tous les Juifs qui remplissaient la place. Ceux-ci prennent la fuite, mais on les poursuit avec des bâtons, des pierres. Pour échapper à cette fureur sauvage quelques Juifs se jettent dans le Dniéper, d'autres se cachent dans des bateaux, dans des chantiers de bois. La foule affolée arrête chaque passant en lui criant: "Fais le signe de la croix!" pour s'assurer que ce n'est pas un Juif. A ce moment arrive dans sa voiture un riche marchand juif; on l'arrête; le cocher qui veut protéger son maître est grièvement blessé. Enfin accourent des agents de police et ce pauvre diable de marchand est dégagé à grand-peine.

La nouvelle qu'on bat les Juifs à la Vladimirskaïa se répand bientôt dans le quartier de Polot. La foule qui, à cause du jour de fête, se trouve au bazar, se rue sur les marchands juifs qui font le commerce sur la place; ceux-ci se sauvent en abandonnant leurs marchandises. Plus de cinq cents individus se jettent dans les cabarets, exigeant qu'on leur donne gratis de l'eau-de-vie; en cas de refus, ils enfoncent les portes, brisent les carreaux. La police arrive, mais ce n'est qu'à l'aide de soldats appelés en toute hâte d'une caserne voisine qu'elle parvient à rétablir l'ordre. Dans cette rude échauffourée, il n'y a pas eu de morts, mais vingt-cinq individus ont été plus ou moins grièvement blessés. Ajoutons que la synagogue a été complètement détruite.

Le 27 avril, les désordres ont recommencé; une attaque a été dirigée, à la gare du chemin de fer, contre les Juifs qui se sauvaient en masse de la ville. Six cents arrestations ont été faites. Quant aux dommages, c'est par millions de roubles qu'il faut les évaluer. Ce sont surtout les pauvres qui ont souffert. Dans les casernes, on a dû recueillir près de dix-

huit cents familles. C'était un spectacle horrible à voir; la plupart de ces malheureux étaient à demi-nus, blessés, défigurés; des femmes, des enfants, des vieillards, tous affamés, sont restés près de deux jours sans nourriture, se désolant, implorant des secours.

* *

Les mêmes scènes sanglantes se reproduisent le dimanche suivant, à Bérézovka, village situé près d'Odessa. Il y avait, comme d'ordinaire, marché du dimanche; tout était tranquille, une partie même des acheteurs regagnaient leurs maisons. Tout à coup et sans que rien fit prévoir un mouvement, sans qu'une dispute, une querelle aient eu lieu, une foule ivre se jette sur les cabarets juifs, détruisant tout ce qu'elle rencontre, meubles, glaces, carreaux; défonçant les barriques d'eau de vie qu'elle traîne dans la rue. Pendant qu'une partie de ces pillards se livre à la destruction, l'autre enlève les marchandises et tous les objets de valeur. Tout est pris, empilé sur des chariots et emporté dans les maisons des bandits. A la nuit, le tumulte diminue; on ne compte pas de morts, mais beaucoup d'individus plus ou moins blessés; en outre, trois maisons incendiées.

A la nouvelle de ces désordres, les paysans des villages voisins accourent pour prendre part au pillage, qui dure toute la journée du 27. On assure que dans le village de Bérézovka on a volé pour plus de 80,000 roubles (200,000 fr.) de marchandises. Enfin, le 27 au soir, des Cosaques arrivent d'Odessa à marche forcée et l'ordre est rétabli.

Le dimanche 3 mai, à Smélo, un paysan vend une vache à un boucher juif qui l'invite à venir dans sa boutique pour recevoir son argent. A l'occasion de ce règlement, le juif donne un soufflet au paysan. Celui-ci se jette sur le Juif, une lutte furieuse a lieu entre eux, et pendant le combat le paysan se blesse à la main, par mégarde, avec un couteau qui se trouvait sur l'établi. Il court dans la rue, montre sa main couverte de sang et appelle au secours.

La foule s'émeut et, sans réfléchir, se précipite sur toutes les maisons et les boutiques juives, détruisant tout ce qu'elle rencontre. On évalue cette multitude à dix mille individus pour la plupart ouvriers des fabriques voisines. Deux compagnies de soldats sont impuissantes à rétablir l'ordre et les troubles continuent deux jours entiers jusqu'à l'arrivée de troupes venues en toute hâte de Kieff.

Nous avons dit que le 21 avril des désordres avaient commencé à Odessa, mais qu'ils avaient été promptement réprimés. Ce calme n'était que momentané. Le dimanche 3 mai, à 5 heures de l'après-midi, on remarque tout à coup un mouvement inaccoutumé dans les principales rues de la grande ville d'Odessa.

La foule remplissait la rue Elisabeth, se dirigeant avec de grands cris vers la rue Deribassoff, ramassant des pierres sur sa route et cassant, en passant, les carreaux des magasins.

Il y avait là au moins un millier d'hommes; Les habitants se sauvent en toute hâte dans les maisons, les boutiques se ferment; un officier de police court au devant de la foule et, par des paroles énergiques, parvient un instant à l'arrêter. On croit à un moment de calme. Tout d'un coup, on entend des craquements de vitres brisées.

Aux cris: hurra! les pierres volent de nouveau dans les fenêtres, dans les portes. La police est complètement impuissante à arrêter la foule; les cosaques sont accueillis par des sifflets et des volées de pierres. Vers sept heures la troupe commence à se montrer par petits détachements et prend position dans les rues. Enfin, le nombre des soldats augmente considérablement; les rues, les places sont cernées, et à huit heures l'émeute est apaisée.

Dans les conditions actuelles, il est à craindre que les désordres que nous avons décrits ne viennent à se renouveler. Quel serait donc le moyen à appliquer pour en prévenir le retour? A notre avis il serait indispensable de faire cesser ou du moins

d'affaiblir la cause première du mal. Il faudrait abaisser les barrières qui séparent les Juifs des autres sujets de l'Empire. Comme un gaz trop longtemps et trop fortement comprimé, la race juive se répandrait immédiatement sur tout le territoire de l'Empire, se mêlerait aux différents peuples qui l'habitent, se fondrait bientôt avec eux et finirait peut-être par cesser de constituer une race à part, source de dangers pour le pays.

DMITRI.

AGRICULTURE

CULTURE DU SARRASIN

On peut, dans le cours du mois, semer le sarrasin. Il croît dans des sols arides, sablonneux, peu fumés. Il faut l'exclure des terrains humides et froids: sa croissance est très rapide; nous conseillons aux cultivateurs de le semer sur des terrains inoccupés à cette époque de l'année. Ses fleurs offrent aux abeilles un butin excellent; ses graines sont aimées de la volaille et excitent les poules à pondre. En vert, il est un excellent fourrage pour les vaches et influe avantageusement sur la quantité de leur lait. Il ne faut pas le donner aux moutons. On sème le sarrasin à la volée, mais préférablement en ligne sur un seul labour. Le sarrasin vert peut aussi être utilisé comme engrais.

LES FOURRAGES AUXILIAIRES

Les fourrages ne sont jamais trop abondants dans une exploitation, car la plus riche est presque toujours celle qui entretient un nombreux bétail, à la condition, bien entendu, de tirer le meilleur parti de ce bétail, car il faut bien se garder de donner prise à cet ancien adage: "Le bétail est un mal nécessaire." Cet adage ne sera jamais vrai avec les cultivateurs intelligents qui doivent s'arranger de façon que les animaux de la ferme paient largement leur nourriture et fournissent du fumier gratuitement.

Nous connaissons bien des cultivateurs qui obtiennent ce résultat, et tous devraient atteindre le même but. Donc, il est indispensable de récolter la plus grande quantité possible de fourrages.

Nous voici arrivés à l'époque où les cultivateurs doivent prendre tous les moyens pour obtenir des fourrages auxiliaires pour le printemps prochain; il est d'autant plus nécessaire d'entrer largement dans cette voie que le rendement en foin, dans grand nombre de localités, sera d'un faible rapport, de même que les pailles qui sont fort courtes cette année.

Au printemps prochain, les besoins de fourrages se feront plus vivement sentir que dans le cours de l'hiver et, par conséquent, le cultivateur ne doit rien négliger pour se mettre à l'abri de ces besoins.

Les trèfles incarnats hâtifs et tardifs peuvent grandement combler les vides, et voici le moment de les semer l'un et l'autre, afin qu'au commencement de l'été prochain les animaux puissent avoir une nourriture abondante.

Il y a toujours avantage à fumer amplement la terre destinée à recevoir les graines de cette précieuse plante fourragère, car les rendements seront beaucoup plus considérables, et nous ajouterons que les récoltes suivantes en ressentiront les bons effets. Donc, à l'œuvre: lebezuez, fumez le mieux possible votre terre et semez de suite les trèfles; au printemps, vos bêtes pourront obtenir un excellent pâturage, alors que celles de vos voisins souffriront, parce qu'ils n'auront pas voulu entrer dans la voie féconde que nous vous indiquons.

Les cultivateurs qui, dès le commencement de l'été prochain ne pourront pas offrir à leurs animaux une nourriture suffisante, s'exposent à se trouver dans la dure nécessité de les vendre à bas prix, par conséquent à perte, parce qu'ils seront plus tard obligés d'en acheter d'autres à des prix plus élevés. — C. du Canada.

— Les nouvelles de Washington annoncent que le président Garfield continue à prendre du mieux.

SARAH BERNHARDT A LONDRES

La *Donne aux Camélias* ! Voilà l'événement de la saison. D'abord parce que depuis près de trente ans c'est du fruit défendu, ensuite parce que Mlle Sarah Bernhardt reprenait le rôle de Marguerite Gauthier.

10,000 francs de recette, cela indique que la salle est assez bien composée ; les fauteuils d'orchestre se vendaient 50 frs. et tout le monde n'en a pas eu. Le prince et la princesse de Galles avec la duchesse de Mecklembourg occupaient la loge royale et sont arrivés avant le lever du rideau. La critique anglaise au grand complet était à son poste, et F. Sarcey, en vaillant capitaine de la critique française, se tenait à son banc de quart, placé précisément au-dessous de l'avant-scène du prince de Galles.

Le rideau levé, on a écouté distraitemment les scènes précédant l'entrée de Mlle Sarah Bernhardt et, lorsqu'elle a paru, pendant quelques instants les braves l'empêchaient de parler ; dans toute la première partie du 1er acte, Mlle Sarah Bernhardt a été très nerveuse, et elle n'a repris possession d'elle-même qu'au moment où Armand lui déclare son amour, mais à partir de cette scène, il est impossible de concevoir une plus splendide création que celle de Marguerite Gauthier. Je ne crois pas que l'on ait encore vu au théâtre, la passion, la douleur rendues comme le vient de faire Mlle Sarah Bernhardt. C'est la perfection absolue de l'art, c'est la nature même. Les sanglots qui étouffaient Marguerite Gauthier, les larmes qu'elle verse en écrivant à Armand la lettre d'adieu, sont des sanglots et des larmes véritables ; — à ce passage la salle entière pleurait avec Mlle Sarah Bernhardt.

L'agonie du dernier acte n'a pas été inférieure à ce que l'on attendait. Ce n'est plus la mort de Frou-Frou, ni celle de dona Sol ; ce ne sont pas davantage les suprêmes révoltes d'Adrienne Lecouvreur sentant la vie lui échapper ; c'est l'âme meurtrie qui s'endort doucement au milieu d'un rêve d'amour. Lorsqu'il atteint de si hautes proportions, le talent devient génie, et en exprimant cette opinion, je puis ajouter qu'elle est sincère, car en ce qui concerne Mlle Sarah Bernhardt, je ne suis pas suspect de partialité.

Le rôle d'Armand Duval, qui devait être rempli par M. Train, a été tenu par M. Angelo, et c'est un malheur que M. Mayer ait été obligé de céder sur ce point à la volonté de Mlle Sarah Bernhardt. M. Angelo est tout à fait insuffisant et il eût compromis le succès de la pièce de M. Dumas, si quelque chose avait pu diminuer l'effet produit par Mlle Sarah Bernhardt. La même insuffisance quoique à un moindre degré se retrouve dans les rôles de Saint-Gaudens et de Prudence, en raison de la médiocrité de M. Bahier et de Mme Duchêne ; la scène du souper a été entièrement manquée, le frais rire et la jolie figure de Mlle Angèle y ont heureusement jeté une note gaie, dont le besoin était urgent. M. Landrot, le père d'Armand Duval, est peut-être trop dur, je ne lui trouve pas la bonhomie de ce père respectable mais ennué.

Entre Mme Doche, la première de toutes les Marguerite Gauthier, et Mlle Sarah Bernhardt, la dernière, si une comparaison s'impose, elle n'est permise qu'à M. A. Dumas. Chacune des deux actrices interprète le rôle selon ses propres sentiments ; chacune l'a créé ; s'il faut admettre que probablement personne n'approchera jamais de Mlle Sarah Bernhardt, il est juste de reconnaître que personne ne s'est approché, même de loin, de Mme Doche. Au profit de l'idole du jour, ne brisons pas ce que nous avons adoré et ce qui était adorable.

Quelques notes sur le jeune et infortuné prince impérial tué par les Zoulous :

" Son premier précepteur fut M. Monnier qui était professeur au collège Rollin. Il reçut de lui les premières notions des langues anciennes. Le prince ne mordit pas tout d'abord au latin, mais il mettait

déjà dans ses études une grande ténacité, celle qu'il déploya depuis dans tout ce qu'il entreprit, et qui lui permit toujours de vaincre les plus grandes difficultés.

" Les leçons orales, faites surtout au cours des promenades, employaient la plus grande partie du temps consacré aux études. Le jeune prince s'intéressait particulièrement aux sciences et à l'histoire. Ses deux héros favoris étaient Alexandre-le-Grand et Duguesclin, bien entendu après son grand oncle, Napoléon Ier.

" Son compagnon d'étude inséparable, le jeune Conneau, excitait son émulation. Ce camarade fidèle, doué d'une vive intelligence, dépassait le prince en certaines matières et était dépassé en d'autres. Cette rivalité, qui n'empêcha point une vive et durable amitié de se sceller entre les deux amis, fut fort profitable aux études du prince.

" Mais où brillait surtout le prince, c'était dans les beaux arts. Tout enfant à peine savait-il tenir une plume, qu'il parsemait de croquis et de dessins ses cahiers.

" Le célèbre sculpteur Carpeaux lui donna avec succès des leçons, et souvent on entendit le maître regretter que son élève dût se consacrer à une autre carrière que la sculpture, tellement il y montrait de dispositions et d'aptitudes naturelles.

" En même temps les exercices gymnastiques développaient ses forces. Il grimpeait dans les grands arbres du parc de Compiègne avec une hardiesse qui fit souvent trembler son précepteur.

" M. Bachon lui donnait des leçons d'équitation. A peine était-il âgé de six mois, que son écuyer l'avait hissé et attaché sur un poney ; à trois ans, le jeune prince n'avait plus besoin de courroie ni d'attache. On sait quel brillant cavalier il devint depuis.

" Un jour le prince tomba d'un trapèze ; il se contusionna la cuisse, mais ne voulut en rien dire à personne. Quelques jours après, il boitait et ses souffrances augmentant, on dut recourir aux soins d'un chirurgien. Une tumeur profonde s'était déclarée. Nélaton la perça. Le prince qui avait supporté l'opération avec grand courage ne tarda pas à être sur pied, et complètement guéri. Cependant, dans les journaux d'opposition et parmi les républicains, on fit courir toutes sortes de méchants bruits absolument faux sur la santé et le tempérament du prince.

" En 1069, le prince impérial fit sa première communion. Ce fut le vénérable abbé Deguerry, curé de la Madeleine qui, depuis, devait être si lâchement assassiné par les communards, qui le prépara à cet acte religieux que le prince accomplit avec une ferveur admirable.

" En 1867, lors de l'exposition universelle on remarqua l'affection toute particulière que le roi de Prusse, qui était logé au pavillon de Marsan, témoigna au fils de l'empereur. Il aimait beaucoup sa compagnie, s'amusait de son babil, et on rencontrait souvent dans les galeries le monarque prussien conduisant par la main le jeune prince qu'il comblait de prévenances et de cadeaux. Par exemple, le grand diable de cuirassier blanc qui suivait obstinément le roi par derrière et qui n'était autre que le comte de Bismarck, caqué et trotté, ne plaisait guère au prince. Et s'il avait su que depuis cet homme devait faire tant de mal à son pays !

" Ce fut en 1868, que le prince, entrant dans sa douzième année, fut confié aux mains d'un gouverneur. Le général Frossard fut choisi pour cette délicate mission.

" Le général était d'une grande sévérité pour son élève qu'il pla à une discipline toute militaire. Il se montrait inflexible dans le programme qu'il avait tracé pour les études du prince. Les prières de l'impératrice n'auraient pas même pu en faire modifier un seul point.

" Quant à l'empereur, malgré l'adoration qu'il avait pour son fils qui, de son côté, nourrissait pour Napoléon III un véritable culte, il comprenait qu'avant tout il fallait faire du prince un homme digne de ses hautes destinées, et il se serait bien gardé d'intervenir.

" En remplacement de M. Monnier, ce

fut un professeur fort distingué de l'Université, M. Filon, qui fut chargé de diriger l'instruction du prince. Il sut se faire aimer de son élève et obtint bientôt toute sa confiance.

" La vie du prince était réglée mathématiquement et toute entière adonnée à l'étude.

" Son caractère se formait de jour en jour et faisait présager qu'il serait un prince accompli. Son esprit était droit et avait la douceur et la bonté qui distinguaient ses augustes parents. Ce n'était pas sans succès qu'il avait combattu un certain penchant à la nonchalance et une tendance à l'opiniâtreté que le général Frossard avait signalés dès le début, à l'empereur."

LES ANGLAISES

L'Anglaise est coquette à sa manière. Elle est tout à son chignon à son chapeau, à son cou et à sa taille, dont elle fait un espalier de fleurs ; mais son pied, elle s'en moque absolument, elle ne le chausse pas, elle l'emballle, et quel emballage ! C'est si gentil la bottine d'une Parisienne avec les calculs de la talonnette qui se fait simple, double, ou triple, donne du cou-de-pied et grandit de dix centimètres au besoin. L'Anglaise au contraire se chausse en pot-au-feu ; quand on a l'imprudence de la regarder d'en bas, il faudrait un assenseur pour monter plus vite à la tête, qui est souvent adorable.

En Angleterre, les femmes ne se passionnent pas pour les courses. Par exception, les compagnes des entraîneurs suivent les chevaux de leur écurie ; elles se connaissent en entraînement souvent mieux que leurs maris. Les femmes de l'aristocratie dont les époux font courir se montrent aussi, fréquemment, sur leur turf.

Les autres filles d'Albion ne vont aux courses que pour se montrer ; encore n'est-ce qu'à certaines réunions.

Pour Ascot, par exemple, qui commence le mardi suivant le Grand Prix de Paris, elles rêvent six mois à l'avance de la toilette qu'elles porteront le jour de la Coupe, qui est le principal de la réunion. Trois couturières et six modistes, de Londres, viennent tous les ans chez nous s'inspirer des modes parisiennes.

En général, l'Anglaise déteste le turf et les turfistes.

On peut citer quelques femmes de grands propriétaires qui paient très cher, les autres ne jouent que quelques douzaines de gants et même elles payent rarement.

La duchesse de Montrose, mariée à M. Stirling Crawford, risqua mille livres sterling sur Elf King, dans le Stewards Cup, l'année dernière, et gagna. Elle adore les chevaux, dirige un peu l'écurie de son mari, surveille les essais, se montre bienveillante pour Fordham comme pour un fils et se plaint régulièrement de son entraîneur quand les chevaux sont battus. C'est elle qui passant l'hiver, à Cannes, il y a deux ans avec son mari et Fordham, défendait à ce dernier de mettre les pieds à Monte-Carlo, pour lui éviter les énervements du jeu. — Lady Westmoreland, qui dirige l'écurie du marquis de Hartington, met toujours dix ou vingt livres sur les chevaux que lui indique son mari ; la duchesse de Manchester, dont la fille a épousé le duc de Hamilton, s'intéresse à cette même écurie.

Le jour de la mort de Constable, lady Roselen était à son chevet, en témoignage des services qu'il avait rendus à son écurie.

Quant aux belles petites des bords de la Tamise, elles ont pour les jockeys le même culte que les belles petites des bords de la Seine. F. Archer est leur coqueluche. L'Anglaise qui vient au Grand Prix de Paris subit deux attractions : le patriotisme et la coquetterie. C'est bien naturel.

— On s'attend, à Toronto, à la visite du célèbre poète Longfellow au mois de septembre prochain.

MEURS CHINOISES

On fait des visites en Chine absolument comme en Europe, et quand on ne trouve pas chez elle la personne qu'on va visiter, on dépose une carte. L'usage de ces cartes date, chez les Chinois, de plus de dix siècles, dit-on, et c'est d'eux qu'on l'a pris, à ce qu'il paraît ; seulement, on aurait considérablement amoindri la forme des cartes. Ainsi, les habitants du Céleste-Empire se servent d'une feuille de papier, au milieu de laquelle sont écrit leurs nom, pronom et qualité ; cette feuille de papier augmente ou diminue de grandeur selon l'importance de la personne à laquelle on va faire visite et le respect qu'on lui porte ; de même, la couleur varie aussi suivant les circonstances. Ainsi, un des principaux personnages qui se trouvaient encore en ce pays à la suite de l'Exposition Universelle de Paris, vient de rapporter la carte de visite qui lui a été laissée par un grand mandarin au moment de son départ, c'est un rouleau de papier d'un beau rouge pourpre, et assez volumineux pour servir de tenture à un petit salon.

* *

La crainte de se voir ruiné par les médecins a donné naissance à un usage fort bizarre, mais qui entre parfaitement dans les goûts des Chinois. Le médecin et le malade se laissent aller à une sérieuse discussion touchant la valeur et le prix des remèdes indiqués. Les membres de la famille prennent part à ce singulier marchandage ; on demande des drogues communes, peu chères ; on en retranche quelques-unes de l'ordonnance, afin d'avoir moins à déboursier. Il arrive encore, quand le docteur-apothicaire a dit son dernier mot, et déclare que, pour obtenir la guérison, il est nécessaire d'user de tel remède durant tant de jours, que le conseil de famille entre en délibération. On pose froidement une question de vie ou de mort en présence même du malade ; on discute pour savoir si, à raison d'un âge trop avancé ou d'une maladie qui offre peu d'espoir, il ne vaut pas mieux s'abstenir de faire des dépenses. Alors le malade lui-même prend souvent l'initiative, et décide qu'il vaut mieux réserver l'argent pour faire emplette d'un cercueil de plus belle qualité !

* *

Une des particularités qui de tout temps ont le plus excité la curiosité des voyageurs, c'est la déformation que les Chinois font subir aux pieds des femmes. Pour opérer cette déformation, on emploie divers moyens : quelquefois les orteils sont fléchis sous la plante du pied, le pouce restant libre, et le talon devient peu à peu vertical ; plus souvent on fait fléchir les quatre derniers orteils sous la plante, sans changement de direction du talon ; en temps, à l'aide d'un bandage très serré on raccourcit tout le pied, dont la voûte s'élève alors par suite d'une compression et d'un rapprochement des os ; ces pieds-bots empêchent de marcher à la manière naturelle ; les muscles du pied s'atrophient, et la jambe prend la forme d'un tronc d'arbre.

On commence à opérer ces manœuvres chez les petites filles lorsqu'elles ont de 4 à 7 ans ; on serre le pied et l'on fléchit les orteils au moyen d'un bandage en huit.

La chaussure de l'enfant est une sorte de bottine dont l'extrémité se rétrécit peu à peu jusqu'à ce qu'elle soit complètement pointue, pour maintenir le pied à l'état voulu. Il faut, d'ailleurs, même chez la femme adulte, continuer la compression, sans quoi la nature rétablirait l'équilibre des organes artificiellement déformés.

— Le Rév. Père Lavonca, général de l'ordre des Dominicains, est en visite aux Etats-Unis, où il a l'intention de fonder des communautés de son ordre. Le Révérend Père doit visiter bientôt le Canada et tout spécialement St-Hyacinthe. Une maison sera fondée à Lewiston, Maine, par le Père Mothon, bien connu à Québec. Le Père Lavonca est espagnol de naissance.



EXPÉDITION DE TUNISIE. — 19 mai. — Colonne Cailliet. — La 1^{re} section (25 hommes) de la 4^e compagnie du 3^e bataillon du 1^{er} tirailleurs, sous les ordres du sous-lieutenant Lamy, tient tête pendant quatre heures, dans le ravin de l'Oued-Zane, à 500 Kroumirs.



AFFAIRES DE TUNISIE. — Les derniers coups de feu de la campagne. — Brigade Cailliot : Le 1^{er} bat. du 3^e zouaves, sous les ordres du commandant Bonnin, enlève à la baïonnette les hauteurs du Djébel-Larrabia (27 mai).

ALBERT MULLER

—Mes amies, mes pauvres chères amies, je pars, je vous quitte pour toujours, pour toujours, sanglotait-elle.

—Qu'est-ce ?

—Qu'arrive-t-il ?

—On vous marie ?

—Que vous êtes heureuse !

Et les paroles ne tarissaient pas. Fernande pleurait toujours.

—J'étais si bien ici, soupirait-elle.

—Vous voulez rire, chère ! belle jouissance d'être enfermées à notre âge, alors que d'autres s'amuse, dansent, n'ont à s'occuper que de la toilette qu'elles mettront pour le bal. A votre place, je sauterai de joie.

—Et moi aussi !

—Et moi aussi !

—Alors, Fernande, du courage, nous nous retrouverons dans le monde. En attendant, venez nous voir souvent, et nous raconter les merveilles qui vous auront frappées.

—Irez-vous à la cour ? reprenait une autre.

—Voulez-vous vous taire ! Fernande chez les Bonaparte. Est-ce possible ?

Fernande ne répondait guère.

L'heure du travail sonna, et vint interrompre ces commentaires. La jeune fille embrassa ses amies, et se dirigea à pas lents vers le parloir où son père l'attendait.

—Moi enfant, lui avait dit la supérieure avant de la reconduire à son père, vous quittez cette maison ; je ne sais ce qui se prépare pour vous hors de ses murs, Dieu veuille que ce ne soient pas des épreuves trop fortes pour votre jeunesse. Vous saurez lutter, j'en suis sûre. Je suis sûre aussi que le sacrifice ne vous épouvantera pas. Oh ! je vous connais bien ! Allez. Chère enfant, je ne fais que vous parler ainsi ? Je ne saurais l'expliquer. Il me semble que la souffrance est là, et que la route que vous allez parcourir sera douloureuse. Ne pleurez pas ma fille, laissez-moi vous bénir, et si jamais vous vous sentez accablée, revenez, vous trouverez mon affection et mes conseils.....

En route, son père lui fit connaître ses projets de départ, projets qui l'avaient forcé, disait-il, à la retirer aussi précipitamment des Oiseaux, et qu'il avait révélés à la supérieure.

IV

LE LEGS DE LA DUCHESSE

Lorsque Fernande pénétra dans l'hôtel de sa famille, elle fut surprise de ne pas voir sa mère, et de l'air de contrainte qu'elle crut lire sur toutes les physionomies. Emue, presque inquiète, elle ouvrit la porte du salon ; il était désert ; elle courut à la chambre de la duchesse et ne put reténir un cri en apercevant sa mère étendue sur son lit, pâle et sans mouvement.

—Qu'y a-t-il ? demandait tranquillement le duc, de la pièce voisine.

—Morte ! ma mère est morte ! s'écria Fernande en se précipitant sur la duchesse.

A cette plainte déchirante, le duc accourut et s'arrêta immobile, pétrifié.

—Que se passe-t-il ? interrogea-t-il d'une voix étranglée.

—Mon père, je comprends tout maintenant, sanglotait Fernande. Pourquoi ne pas le révéler ; pourquoi me cacher le véritable but de ma sortie, m'avoir privée de son dernier baiser !... Mon Dieu, faites un miracle ! mon Dieu, rendez-moi ma mère ! épargnez-la, épargnez-moi ! que ferais-je sans elle ?

Et mille autres touchantes supplications que la jeune fille entrecoupait de caresses.

Dieu voulut-il faire le miracle ? La duchesse se réchauffa-t-elle à ces chaudes étreintes ? Le fait est que, peu à peu, son corps perdit de sa rigidité, que ses bras se nouèrent lentement autour du cou de sa fille et que ses lèvres murmuraient quelques mots que nul ne put saisir.

Alors seulement le duc revint de sa stupeur et songea à interroger la femme de chambre. Celle-ci ne savait rien, sinon, qu'après la visite d'un inconnu, la duchesse s'était trouvée mal, et que, depuis une heure, tous les soins avaient été infructueux pour la rappeler à la vie.

Le médecin, mandé à la hâte, arriva sur ces entrefaites. Il s'approcha de la malade, et, après un rapide examen, sortit de la chambre en faisant signe au duc de le suivre. A peine furent-ils seuls que le praticien, se tournant vers le duc, lui dit :

—Monsieur le duc, si madame la duchesse a quelques dispositions à prendre, elle doit se hâter.

—Se hâter ! et pourquoi, docteur ?

—Je vous dois la vérité ; votre femme est très mal.

—Ce n'est pas possible !

—Aussi mal que l'on puisse être.

—Vous vous trompez, docteur. Voyez de nouveau, je vous en prie.

—A quoi bon !

—Vous la condamnez, elle que j'ai laissée ce matin en parfaite santé ! non ! non ! ce n'est qu'une syncope, une crise passagère.... sa douleur de cœur....

—Je ne me trompe pas, scanda l'homme de la science. La duchesse vient d'éprouver une secousse violente qui a brisé en elle tous les ressorts vitaux. Dans deux heures, votre fille sera orpheline. Evitez-lui le spectacle de cette agonie.

La porte s'était ouverte sans bruit, et Fernande, blanche et pâle, était là, clouée au sol comme la statue de la désolation. Aux derniers mots du docteur, elle s'élança vers lui et, l'enveloppant de son regard, et lui serrant les bras avec une sauvage énergie :

—Est-ce bien vrai, docteur, ce que vous dites-

là ? demanda-t-elle d'une voix vibrante. Ma mère va mourir !

—Oui, mademoiselle, balbutia le médecin.

—Alors ma place est auprès d'elle.

Le docteur lut une si grande fermeté dans son accent, qu'il s'inclina devant la jeune fille et murmura :

—Allez, mademoiselle.

—Et vous n'essayez rien pour la sauver ? insista-t-elle.

—C'est inutile.

Ces deux mots sonnèrent comme un glas aux oreilles de la pauvre enfant.

Le duc, dans un fauteuil, s'arrachait les cheveux.

—Courage, mon père ! Venez, que ma mère ne se doute de rien.

Et, saluant le docteur, elle entraîna son père dans la chambre de la duchesse. Celle-ci s'était fait asseoir sur son lit ; elle était calme, presque souriante. Elle fit signe à son mari et à sa fille d'approcher ; congédia du geste les domestiques, et, après avoir longuement embrassé Fernande et serré la main du duc, elle leur dit d'un ton tremblant et faible :

—Mes amis, je sens que le terme approche et que je vais vous quitter. Pardonnez-moi si je n'ai pas été assez forte à l'heure où le malheur tombe sur nous.... Hugues, mon pauvre ami, vous êtes ruiné. J'aurais voulu pouvoir vous le taire ; impossible ! Ne vous désolerez pas, notre Fernande saura mieux que moi être à la hauteur de sa tâche. Fernande, je vous lègue votre père. Et vous, mon ami, souvenez-vous que vous avez une fille à protéger. Elle n'a plus rien que vous.... Plus rien....

—N'est-ce pas assez, ma mère ?

Chère enfant !.... aime ton père, et, quel qu'on dise, vénère-le, il a toujours été trompé. Tu vois en lui la victime de beaucoup d'intrigants, le martyr de l'intelligence. Sois fière de lui, ma fille, et ne t'épouvante pas de la pauvreté qui t'attend.... Je t'ai déshéritée, ma Fernande.

—Alix ! exclama le duc, je ne souffrirai pas....

—Les moments sont précieux, mon ami, laissez-moi parler puisque je le peux encore. Oui, j'ai déshérité Fernande, et ce que j'ai fait, elle l'aurait fait comme moi.

—Et pourquoi ? interrogea le duc.

—Parce que je n'ai pas voulu que la signature du duc de Valdepine fut déshonorée.

—Je ne l'avais pas en dehors !.... à moins.... ce serait infâme !

—Oui, oui, ami ! c'est infâme ! L'homme à qui vous avez tendu la main, que vous avez secouru dans l'infortune, cet homme s'est enfui après avoir mis en circulation les billets que vous avez souscrits pour lui.

—J'ai des contre-lettres.

—Qu'importe ! c'est vous qui êtes le souscripteur, c'est vous qui l'avez attaqué. Ne vous tourmentez pas ; tout est réglé. Les créanciers sont intégralement payés, seulement, cet hôtel si fortement grevé déjà, va être mis en vente judiciaire, à moins que vous n'acceptiez les 375,000 francs qu'en offre un acquéreur inconnu. Ce serait le parti le plus sage. Tout liquide, il restera à Fernande environ 25,000 francs. C'est peu, sans doute, ce n'est rien, mais le travail ne déshonore pas, et ma fille a du courage. N'est-ce pas, mon enfant ? Dis-moi que tu me pardonnes d'avoir disposé sans toi de ce que je possédais, de t'avoir faite pauvre.

—Ma mère, je vous admire.

—Chère petite ! Je frissonne à ce mot : pauvre !.... toi, pauvre !....

—Duchesse, votre sacrifice est inutile, et je ne l'accepte pas. Il y aurait lâcheté de ma part....

—Point de révolte, mon ami. J'ai été bien imprévoyante, bien coupable....

—C'est vous qui vous accusez ! Fernande ! Fernande !.... Je suis un misérable, maudis-moi.

—Mon père !

—Moi, ton père ! Et qu'ai-je fait pour toi, pour ta mère ? Rien ! Rien ! J'ai gaspillé ma fortune et ma vie, et mes folies te coûtent ta mère.... Tu le vois bien, je suis un monstre ! Détourne-toi de moi ; chasse-moi de ta présence ; traîne-moi devant les tribunaux ! J'ai volé sa confiance, son patrimoine, son bonheur.

—Mon père, calmez-vous, de grâce !

—Mon ami, écoutez-moi, murmurait la mourante. Je n'ai été qu'une mère aveugle, une femme nulle, incapable. Aujourd'hui, et c'est trop tard, je comprends le rôle de la femme dans la famille. Il y a dix ans, je pouvais tout sauver ; c'est ma faiblesse qui a tout perdu. Que mon erreur te soit une leçon, Fernande. Que vas-tu devenir ? que va devenir ton père ! J'ai peur pour toi, pour vous deux.... Seigneur, ne les abandonnez pas ! Pitié pour l'orpheline ! Prenez mon inutile vie, mon Dieu, et donnez-leur en échange la tranquillité, sinon la joie.... Ma fille, ma Fernande aimée, on m'a toujours dit que le monde est pervers. Je n'en ai connu que les sourires et n'ai jamais voulu croire à la perdition et à la méchanceté. Si tu allais y souffrir ! Qui sait ce qu'entraîne la pauvreté !.... Garde-toi, mon enfant. Mon ami, garde bien cette chère âme. Elle est blanche et pure, oh ! que rien ne vienne la ternir !.... Ne pleure pas, chère mienne, je n'aurais pas le courage de mourir, de renoncer à toi, et pourtant, je n'en peux plus.... j'étouffe.... Soutiens-moi, Fernande.... Bien ! je suis mieux ainsi.... Hugues, faites prévenir mon confesseur.... qu'il se hâte !.... Seigneur, ayez pitié de votre servante !.... Fernande, prie avec moi. Tu es un ange, toi, et Dieu écoute ses anges.... Fernande.... j'ai froid.... réchauffe-moi sous tes caresses.... que va devenir ton malheureux père.... Ecarte de son passage ceux qui l'ont dévoré jusqu'à ce jour.... Pauvre ! Pauvre ! quelle solitude va

se faire autour de vous.... Comment supporterez-vous ce fardeau, si nouveau pour vous : la pauvreté !.... Mon Dieu, écartez de mes lèvres le murmure ! que je vide le calice jusqu'à la lie ; qu'il n'y reste pas une goutte de fiel pour ces chers êtres que j'abandonne !.... Mon Dieu, venez à mon aide ! Hâtez-vous, Seigneur, de me secourir !.... Ils tardent bien à venir....

Elle pâlisait visiblement. Sa fille retenait son souffle ; elle ne pleurait plus, mais son œil avait une fixité étrange. On aurait dit que, par cette puissance de concentration, elle espérait arrêter le souffle de la mourante. Le prêtre parut.

Qui ne connaît cette cérémonie touchante de la dernière heure !.... Après sa confession, la duchesse appela de nouveau son mari et sa fille ; elle ne parlait qu'avec difficulté ; sa respiration devenait entrecoupée, haletante. Elle remit à Fernande une petite croix d'or enrichie de pierres en murmurant :

—La croix, chère enfant, voilà ton héritage. Conserve celle-ci, c'est une relique de famille. Voilà deux cents ans qu'elle existe. Sur elle se sont posés les derniers regards de chacun de mes miens. Conserve aussi cet anneau ; c'est celui de mes fiançailles.... Adieu, mon enfant.... Mon Dieu, bénissez-la comme le la bénis.... Hugues et toi, ma bien-aimée, venez plus près, plus près encore que je vous voie, que je vous sente....

Le silence était si profond, qu'on devinait ces mots plutôt qu'on ne les entendait. La respiration de la malade était devenue sifflante ; son œil vitreux ; une écume rosée colorait ses lèvres ; sa main étreignait doucement celle de son mari et de sa fille. Elle poussa un profond soupir, bégaya les noms du duc et de Fernande, et son souffle expira sur la croix que sa fille lui faisait baiser.

La duchesse n'existait plus.

L'orpheline et le duc étaient tombés à genoux devant la couche funèbre. Leur muette douleur avait l'éloquence du désespoir. Quand ils se relevèrent, le prêtre avait clos les yeux de la morte, et il récitait lentement l'hymne des trépassés.

(La suite au prochain numéro.)

Un conseil.—Conservation du beurre : M. Vandervorde, correspondant d'une industrie laitière, communique à un journal de Londres la recette suivante au moyen de laquelle il assure depuis quinze ans la conservation de son beurre : "Après avoir pétri le beurre et l'avoir lavé dans de l'eau fraîche, on le sale avec du gros sel bien pur à raison d'un peu plus d'une once par deux livres de beurre, et deux tiers d'once de sucre blanc pulvérisé bien fin ; on met les morceaux de deux livres de beurre superposés les uns au dessus des autres pour les pétrir ensemble et les mettre dans des vaisseaux très bien nettoyés et lavés avec une solution de cinq pintes d'eau pure, une livre de sel, un peu plus de trois onces de salpêtre et sept onces de sucre. Le beurre doit être fortement entassé et le dessus couvert avec de la saumure qu'on renouvellera de temps en temps. Le beurre ainsi conservé dans une cave très propre, conserve tout son arôme et sa matière grasse pendant un temps indéterminé. A ceux qui expédient leur beurre en tinettes, je conseillerais de les laver avec la solution indiquée plus haut."

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poudrons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangée au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

UNE HISTOIRE DE SORCIER EN BELGIQUE

Il y avait à Havay, près de Mons, un paysan habitant une maison assez humide. Cette humidité avait été cause qu'il avait perdu, en quelques semaines, un enfant et une vache. Lui-même et sa femme ne se sentaient pas très bien portants. L'idée leur vint qu'il y avait quelque sortilège là-dessous, et le mari, pour tirer la chose au clair, prit le parti d'aller consulter le devin. Presque tous les villages de cette contrée ont un devin.

Celui-ci n'y alla pas de main-morte dans sa consultation. Elle fut courte, mais énergique.

—Rentrez chez vous, dit-il au paysan, et demain matin brûlez la première personne qui entrera chez vous. C'est elle qui est la cause de tout le mal. Je vais faire en sorte que Dieu vous l'envoie.

Le paysan rentre chez lui, prépare un bûcher dans la plus grande chambre de sa maison, et se couche en attendant la personne "cause de tout le mal."

Le lendemain, au petit jour, arriva une voisine, brave et excellente femme, qui rendait au paysan et à son ménage toutes sortes de petits services. Elle avait notamment soigné avec un dévouement maternel leur enfant pendant sa dernière maladie, et c'est elle qui l'avait enseveli.

—Ah ! c'est vous, dit le paysan en l'apercevant, j'aurais dû m'en douter.

Et, sans plus s'émeouvoir, tandis que sa femme ferme la porte à double tour, il empoigne la malheureuse voisine et la tient couchée de force sur le bûcher auquel sa femme avait mis le feu.

On devine les cris, les souffrances de l'infortunée victime de cette superstition farouche et stupide. Plus elle criait, plus elle demandait grâce, plus le bourreau mettait d'acharnement à la maintenir sur ce brasier.

Enfin, une inspiration vint à la pauvre femme.

—Vous ne me laisserez pas mourir, du moins sans confession, dit-elle.

—C'est juste, fait le paysan.

Et, s'adressant à sa femme :

—Va, dit-il, chercher le curé.

Le curé, heureusement, demeurait à deux pas. Sans comprendre, mais devant une chose épouvantable, il s'empressa d'accourir et put délivrer à temps la victime qui, heureusement, n'a pas succombé à ses horribles blessures.

Devant le tribunal de Mons, ces deux brutes ont bénéficié de la déclaration du médecin légiste, lequel a déclaré "qu'ils avaient juste assez de cerveaux pour n'être point absolument des bêtes." Ils en ont été quittes, le mari pour deux mois de prison, la femme pour quarante jours, et le couple à 300 francs de dommages-intérêts envers la victime qui s'était portée partie civile.

Voilà trois cents francs durement gagnés !

Un voyageur venu récemment des Etats-Unis de Colombie, fait une peinture désolante de la dévastation causée en ce pays par les sauterelles. Lors de son passage à Cathagena, le fléau n'y avait pas encore apparu, mais on redoutait son invasion prochaine.

En se rendant à Barranquilla, le narrateur a vu de tous côtés des champs aussi nus que s'ils venaient d'être le théâtre d'un incendie qui eût tout dévoré. Le bois autrefois magnifique de cocotiers présentait l'aspect d'un assemblage immense de mâts et de poteaux télégraphiques. Nulle part aucune trace de verdure. Des myriades de sauterelles remplissaient l'air et recouvraient la terre.

En une circonstance, il s'en est abattu une nuée sur les voyageurs du train, et pendant que ceux-ci se débarrassaient au plus vite de ces voraces insectes, ils cherchaient à leur mordre les doigts.

La récolte du blé a été détruite presque partout, et de très importantes commandes de farine ont dû être faites à New-York.



H. Jacomelli

A LA DÉRIVE

*Bien que d'humeur aventureuse,
Dès aïré, songeait au berceau,
La jeune faucette amoureuse
Le construisit près d'un ruisseau.*

*Quel vol fréquent, léger, rapide,
Autour de l'arbre favori,
Réfléti par l'onde impide !...
Mais, soudain, quel horrible cri !*

*Le couple, effaré sur la branche :
Le nîl tombé, flottant là-bas...
La mère, au désespoir, se penche :
« O chers petits, ne mourez pas ! »*

*Tout à l'heure encor tant de joie
En plein azur, tant de chansons !
Le bonheur, à présent, se noie,
Et le deuil est dans les buissons.*

*Frêle couvée à la dérive,
Tu vas périr, sans nul secours !
— Et, sur ce drame de la rive,
Les journaux se taïront toujours.*

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

J. MEAUMEY

CHOSSES ET AUTRES

—Depuis l'introduction de l'imprimerie à Québec et à Montréal, il a été publié dans ces deux villes 344 journaux et revues ; dans ce nombre, Québec figure pour 175, et Montréal pour 169.

—Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, M. le grand-vicaire Hanet, le Rév. M. Laflamme, directeur du Séminaire de Québec, et le Rév. M. Paradis, curé de Saint-Anselme, sont partis pour Rome.

—M. Paul Féval a reçu du Souverain Pontife un témoignage bien précieux et bien mérité. C'est un bref écrit par la main même de Léon XIII pour féliciter et encourager l'auteur de l'intéressant ouvrage sur le Mont St-Michel.

—Il y a actuellement deux cents personnes détenues dans les prisons de l'Irlande en vertu de la loi de coercition. Parmi ces détenus se trouvent un membre du parlement, un prêtre, un magistrat, plusieurs conseillers de village et autres officiers.

—Durant le mois de juin, on a exporté du port de Montréal 8,350 bêtes à cornes et 2,973 moutons. Comparée au mois de juin de l'année dernière, l'exportation accuse une diminution de 1,226 bêtes à cornes et 3,301 moutons, mais cela est dû à ce qu'un grand nombre de navires ont pris leurs cargaisons à Québec.

—On mande de Londres que les princesses Louise, Victoria et Maud ont été précipitées sur la voie pendant qu'elles faisaient une promenade en voiture, les chevaux s'étant emportés et ayant fait verser leur carrosse. Les princesses n'ont reçu aucun mal dans cet accident.

—La cloche qui doit servir pour les horloges des édifices du parlement à Québec, porte les inscriptions suivantes:—"Amis du progrès, suivez l'exemple de notre concitoyen Cyrille Duquet: Cherchez chez vous plutôt qu'ailleurs.—Coulée à Québec, le 23 juin 1881, par Antoine Rousseau."

Cette cloche, qui pèse 1,200 livres, est la première de ce poids coulée à Québec.

—Nous apprenons que le presbytère de St-Raphaël, dans le comté de Bellechasse, vient d'être consumé par un désastreux incendie, et que l'église n'a été sauvée que grâce aux efforts des braves paroissiens qui ont fait preuve d'un courage et d'un dévouement plus qu'ordinaires. Les meubles appartenant à M. le curé Paradis ont été en grande partie sauvés. Il y avait sur le presbytère une assurance de \$2,000. Le feu a originé dans la cuisine attenante au presbytère.

—Nous avons raison, dit le Travailleur, de protester contre la fausse assertion que Guiteau, l'assassin du président Garfield, est Canadien-français. Son frère, qui demeure à Boston, publie une lettre dans laquelle il affirme que sa famille a émigré dans les colonies anglaises pendant le règne de Louis XIII, immédiatement après le siège de La Rochelle. La famille Guiteau descend des Huguenots et n'a conservé de français que le nom.

—Voici des moyens infallibles de reconnaître si une farine est de bonne qualité: la bonne farine est blanche, avec un reflet jaunâtre ou jaune paille. Prenez une poignée de farine dans votre main, si la farine est de bonne qualité elle conservera la forme que lui aura donné la pression. Pétrissez-en un peu entre deux doigts, si elle devient douce et gluante, la qualité est défectueuse. Lancez-en une poignée contre une surface unie, sèche et perpendiculaire, si elle tombe en poudre, elle est de mauvaise qualité.

—Les citoyens de St-Eustache ont enfin obtenu l'embranchement qu'ils demandaient depuis si longtemps pour jouir des avantages du chemin de fer du Nord.

M. Globenski doit être content, car il y a bien des années qu'il travaille pour cet embranchement. On peut s'attendre que le village de St-Eustache, si avantageusement situé sur la rivière Ottawa, favorisera

de magnifiques pouvoirs d'eau et possédant des citoyens entreprenants, va devenir un centre d'affaires important. Déjà on parle d'y établir une manufacture de sucre de betteraves, une manufacture de chaussures et une fromagerie.

—Deux ouvriers canadiens-français de West Gardner, E.-U., François Côté et Horace Florent, autrefois d'Arthabaska, ont été victimes d'un grave accident. Ces deux hommes étaient à couvrir une maison en bardeaux, lorsque l'échafaudage qui les retenait céda, et ils furent précipités d'une hauteur considérable sur un tas de pierres, recevant de graves blessures terribles. Côté a la tête et les reins très endommagés, et il est presque continuellement privé de connaissance. Florent a le côté et un bras fracassés. On ne croit pas qu'ils en reviennent.

—Voici un tableau qui pourra être utile et que l'on fera bien de conserver pour y avoir recours au besoin:

Le minot de blé	doit peser 60 livres
" blé-d'inde, battu	" 56 "
" seigle	" 56 "
" avoine	" 32 "
" orge	" 46 "
" sarrazin	" 56 "
" pommes de terre	" 60 "
" oignons	" 57 "
" haricots	" 60 "
" son	" 27 "
" graine de trèfle	" 60 "
" graine de mil	" 45 "
" graine de chanvre	" 45 "
" graine de foin	" 10 "

PREUVES DE L'EXISTENCE DE DIEU

La croyance à l'existence de Dieu tient une très grande place dans l'histoire de la pensée humaine. Mais, si grande que soit cette place, il appartient à la philosophie de chercher si elle l'occupe légitimement; car c'est le propre de la philosophie de ne rien admettre sans contrôle.

Elle pose donc comme une question pour la raison, ce que le sens commun et la foi, l'un instinctivement, l'autre par soumission à la loi religieuse, acceptent comme un fait avéré.

Il n'y a pas lieu de craindre que la philosophie se trouve en désaccord avec le sens commun et avec la foi: sans doute il y a eu quelques ahées parmi les philosophes; encore n'est-il pas bien sûr que la qualification d'athée soit absolument méritée par tous ceux à qui on l'applique; mais, en tout cas, ce serait encore l'exception.

Nous ne nous bornerons pas, bien entendu, à cette assertion banale que l'exception confirme la règle, et nous devons chercher à quels titres, par quelles raisons, en un mot sur quelles preuves l'existence de Dieu est et doit rester l'objet d'un véritable dogme philosophique.

Avant d'entrer dans l'examen de ces preuves, il faut dire tout d'abord qu'elles ne sont pas autre chose que des vérités entrevues par toutes les intelligences. La science ne les découvre pas; mais elle fait en sorte de les préciser et de les éclaircir.

Toutes supposent d'ailleurs, comme élément fondamental, une conception de la raison. Tant vaut cette conception, tant vaut la preuve elle-même.

De là une différence notable entre les preuves de la Théodicée et les démonstrations mathématiques.

Celles-ci reposent sur des principes dont personne (sauf peut-être trois ou quatre sceptiques à outrance) ne conteste la vérité, il est toujours possible de démontrer une conséquence en remontant à son principe, et de forcer la conviction des esprits les plus récalcitrants.

Au lieu qu'en Théodicée, se refuser à la conséquence et se refuser au principe, c'est tout un, la conséquence n'étant que le principe lui-même, sous une forme plus concrète.

Comment faire admettre, alors, la conséquence à qui nie le principe? par exemple, la nécessité d'une cause première

à celui qui n'admettrait pas la nécessité des causes en général? C'est là, dira-t-on, une aberration de l'esprit. C'est bien notre avis; mais cette aberration, on ne peut le nier, est assez fréquente.

Aussi les arguments de la Théodicée sont-ils faits, moins pour ramener et convaincre ceux qui ne croient pas, que pour affirmer et éclairer ceux qui, d'avance, croient implicitement. La philosophie ne saurait, si lon nous, avoir sur ce point de plus hautes prétentions. C'est dans une autre ordre d'idées et de sentiments que peuvent se produire les illuminations soudaines et les conversions complètes.

J. BRISBARRE.

LES ARTISTES ET LES FOUS

Il y a en France, à l'heure actuelle, plus de cent mille fous. Je n'ai pas sous les yeux les dernières statistiques, mais le chiffre réel ne doit guère s'écarter de celui que je donne. En 1869, il était de près de 94,000, et, chaque année depuis, il marquait un accroissement de plus de deux et demi pour cent.

Après les événements funestes de 1870 et de 1871, on a d'ailleurs constaté une augmentation sensible dans le nombre des malheureux atteints dans leur raison. De tout temps il en fut ainsi à la suite des tourments politiques et des commotions sociales. L'histoire nous apprend que la chute de la monarchie, les événements révolutionnaires qui précédèrent et suivirent ce grand événement, la décapitation de Louis XVI et le supplice de Marie-Antoinette, les atrocités sanglantes de la terreur, dérangèrent une foule de cervelles. Nombre d'émigrés perdirent la raison. Les suicides se multiplièrent. En l'année 1789, après les événements de Paris et de Versailles, la réunion des États-généraux et de la Constituante, la prise de la Bastille, le retour forcé du roi à Paris, on en compta jusqu'à 1,200, chiffre effrayant s'il en fut.

Les désastres de 1870 et la Commune s'emparant de la capitale devaient, par les mêmes causes, produire les mêmes effets. L'exaltation des passions les plus violentes, l'ambition, la haine, la terreur, ont sur l'esprit humain le plus funeste contre-coup, et, en le surexcitant outre mesure, l'ébranlent et le détraquent trop souvent.

* *

Cent mille fous en France, c'est effroyable! C'est un fou par moins de 400 habitants.

Sur ce nombre, les deux cinquièmes sont internés dans les hospices publics, les trois autres cinquièmes restent à la garde de leurs familles.

En dehors des causes politiques et morales, ou de l'hérédité, une des grandes causes de la folie est l'alcoolisme.

Les cas de folie sont trois fois plus nombreux dans les villes qu'à la campagne.

Les professions libérales payent à la folie un tribut proportionnel énorme. On y compte dix fous pour un dans la population agricole.

Sur 100 artistes, un fou; un sur 120 avocats, un sur 230 professeurs et hommes de lettres! C'est un contingent énorme qui a permis à quelques écrivains amis du paradoxe de prétendre que le génie confine à la folie.

Ce qui doit être une consolation quand on considère ces chiffres attristants, c'est que la folie n'est pas toujours incurable. Elle est une maladie parfaitement guérissable comme bien d'autres, souvent plus grave même, quant au résultat final.

M.M. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweed Ecossais, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 21 juillet 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 608, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 278.—F. Côté, Québec; N. P. Sorel; X. Beaujeu, Berthier; Un amateur, Terrebonne; M. Lacasse, Lowell, Mass.; "Mat," Berthier; Un Trifluvien, Trois-Rivières.

NOUVELLES

—Le tournoi pour le titre de champion du "Manhattan Chess Club," de New-York est terminé. M. Teed est sorti vainqueur de la lutte.

MATCH CLERC-DE-RIVIERE.—Le résultat connu de ce match est: M. Clerc gagne 4 parties et M. A. De Rivière 3; nulle, 1.

BLACKBURNES ZUKERTORT.—Les deux célèbres adversaires sont maintenant aux prises et attirent l'attention du monde des échecs. La première partie s'est terminée par une remise, au 29e coup, à la demande du Dr Zukertort. A cette phase de la lutte, les deux joueurs avaient encore chacun une Tour, un Fou, un Cavalier et sept Pions.

LE JEU DES ÉCHECS EN ORIENT—SON ORIGINE

(Suite.)

Dans le premier récit de Firdousi, c'est probablement le type primitif du jeu des Echecs qui est décrit, dans le second l'échiquier a cent cases, divisées au milieu par un fossé, et le dromadaire est ajouté parmi les pièces: il est de plus question d'une règle que l'on ne trouve dans aucune des autres transformations du jeu, c'est que le vizir doit toujours rester à côté du roi et que même le pion devenu vizir doit se placer près du roi. Enno, le récit même ne s'accorde en rien avec les autres données sur l'invention du jeu des Echecs: il est donc évident qu'il ne s'agit ici que d'une des modifications du type original.

Si nous admettons que Firdousi raconte de bonne foi ce fait tel qu'il l'a trouvé dans de vieux ouvrages, nous sommes forcés de supposer qu'il s'est fait l'écho de fables dont les auteurs ne connaissent pas les anciennes traditions indiennes sur l'origine du jeu, ou bien ce qui est plus probable, qu'il a relaté l'invention d'une des modifications. Dans ce second récit, d'ailleurs, la marche des pièces, sauf pour les déviations indiquées, ne s'écarte pas des règles qui étaient généralement adoptées au moyen âge en Orient et en Europe, comme on le verra plus loin.

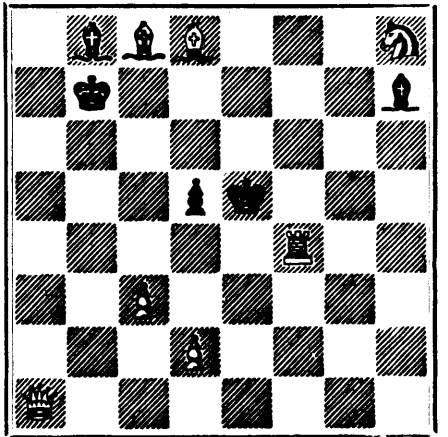
Il semble donc établi qu'en Perse, du temps de Firdousi, peut être même du temps de Nouchirvan, sous le règne duquel était recueilli les documents dont s'est servi le poète persan, il existait deux espèces de jeux des échecs, le type primitif et une des modifications; celle-ci a été bientôt abandonnée et oubliée. Le rôle d'intermédiaire que les Perses ont joué pour transmettre le jeu des Echecs de l'Inde en Europe, est démontré par les noms persans des pièces, noms qui ont été acceptés par les Arabes et transmis par ces derniers aux peuples européens.

(A suivre.)

PROBLÈME No. 28

Composé par M. J. HENDERSON, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

SOLUTION.—No. 278.

Blancs.	Noirs.
1 D 5e CD	1 Ad libitum.
2 Mat selon le coup des Noirs.	

PARTIE CLASSIQUE ET MODÈLE

141e PARTIE

Jouée en Angleterre en 1858 entre M.M. Barnes et P. Morphy.

Défense Philidor.

Blancs.	Noirs.
M. BARNES.	M. P. MORPHY.
1 P 4e R	1 P 4e R
2 C 3e FR	2 P 3e D
3 P 4e D	3 P 4e FR (1)
4 PD pr P	4 PF pr P
5 C 5e CR	5 P 4e D
6 P 6e R	6 F 4e FD
7 C 7e FR	7 D 3e TR
8 F 3e R	8 P 5e D
9 F 5e CR	9 D 4e FR
10 C pr T	10 D pr F
11 F 4e FD	11 C 3e FD
12 C 7e FR	12 D pr PCR
13 T 1er FR	13 C 3e FR
14 P 3e FR	14 C 5e CD
15 C 3e TD	15 F pr P (2)
16 F pr F	16 C 6e D, 6eh
17 D pr C (3)	17 P pr C
18 Roquent TD	18 F pr C
19 F 3e CD	19 P 7e D, 6eh
20 R 1er C	20 F 4e FD
21 C 5e R	21 R 1er F
22 C e D	22 T 1er R
23 C pr F	23 D pr T

Les Blancs abandonnent.

NOTES.

(1) M. Morphy pensait que si on joue convenablement les coups suivants, ce coup n'est pas aussi dangereux que le disent quelques amateurs.

(2) Combinaison très ingénieuse pour préparer l'échec du C à 6e D.

(3) Seul moyen de retarder sa défaite. Si P pr C, on est mat en deux coups.

VARIÉTÉS

Mais comment, cher ami, faites-vous pour gagner tant d'argent?
Moi! je ne paie jamais mes vieilles dettes!

Maxime turque: Celui qui gagne son procès sort du tribunal en chemise; celui qui le perd en sort nu.

Sapristi, monsieur, vous venez de tomber du troisième étage. Avez-vous quelque chose de cassé?
Je ne suis pas blessé. Voilà ce que c'est que de n'avoir pas commis d'excès!

Le comte de Z... à son domestique:
Enfin, Pierrot, c'est insupportable, on vous trouve toujours chez le marchand de vins!
Si monsieur le comte daignait me présenter à son cercle!

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL

Montréal, 20 juillet 1881.

Table with 3 columns: FARINE, \$ c. \$ c. Items include Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

GRAINS

Table with 3 columns: Blé par minot, Pois, Orge, etc.

LAITERIE

Table with 3 columns: Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre

VOLAILLES

Table with 3 columns: Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, etc.

LÉGUMES

Table with 3 columns: Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, etc.

GIBIERS

Table with 3 columns: Canards (sauvages) par couple, Canards noirs par couple, etc.

VIANDES

Table with 3 columns: Bœuf à la livre, Lard, Mouton, Agneau, etc.

DIVERS

Table with 3 columns: Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, etc.

Marché aux Bestiaux

Table with 3 columns: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, Vaches à lait, etc.

Table with 3 columns: Foin, 1re qualité, par 100 bottes, Paille, 1re qualité, etc.

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$4.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture.

CONDITIONS D'ADMISSION: Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer.

JOB. GAUDET, Ptre, Directeur. J. J. MARSAN, 6cr, M. G. A., Professeur et gérant.

\$1,000,000. \$1,000,000

CITE DE MONTREAL

Débetures à Coupons ou Actions

ENREGISTRÉES

A 4 POUR CENT

Remboursables dans 10 ans



Afin de pourvoir à la liquidation de la réclamation du gouvernement Provincial, relative à la dette de l'emprunt municipal, et de rencontrer certaines débetures jusqu'à \$350,000, à échoir en Mai 1882 et émises en rapport avec l'emprunt fait par la Cité en faveur du chemin de fer du St-Laurent et de l'Atlantique, prises mais non payées par la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.

La Corporation de la Cité de Montréal

demande par les présentes des offres pour les actions susdites jusqu'à concurrence de \$600,000 (montant des besoins actuels) endossées "Soumissions pour Actions," et endossées au soussigné pour être soumises au Comité des Finances.

JEUDI, LE 11 AOUT 1881.

On ne recevra aucune offre au-dessous de 95 pour cent de la valeur réelle, et la répartition se fera dans l'ordre des demandes suivant le taux qui sera offert

La Cité se propose d'émettre des débetures à coupons par parts de \$100, \$500 et \$1,000, et si on le désire, ces parts pourront être converties en actions enregistrées à la Cité.

Fonds Consolidé de la Cité de MONTREAL

qui est devenu un placement si avantageux pour les

FONDS EN FIDEI-COMMIS.

L'intérêt sera payable semi-annuellement les premiers jours de Mai et de Novembre de chaque année, et il sera pourvu à un

FONDS D'AMORTISSEMENT

jusqu'à concurrence de UN POUR CENT sur le montant de l'émission pour placements, avec accumulation dans les garanties elles-mêmes soit par des achats au pair ou au-dessous du pair ou par des tirages annuels tels que pourvus dans les derniers amendements à la charte de la Cité.

Les détenteurs des débetures à échoir le 1er Mai prochain peuvent dès maintenant prendre les arrangements nécessaires pour les convertir en celles que l'on se propose d'émettre.

Cet emprunt est une des occasions les plus favorables pour le placement sûr et le paiement régulier de l'intérêt sur les épargnes, et nous le recommandons à ceux qui préfèrent une GARANTIE PARFAITE et un taux d'intérêt modéré pour leurs placements et qui ne veulent pas courir le risque de souscrire à des actions portant un taux nominal d'intérêt plus élevé mais quelquefois douteux.

Pour toutes autres informations relatives à cette soumission, s'adresser par demande au soussigné,

JAMES F. D. BLACK, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, Montréal, 11 juillet 1881.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces (bâtiment du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus hauts prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

NOUVEAU PROCÉDÉ

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

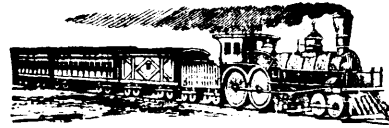
Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTROTYPE avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format grand et petit, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!



Chemin de fer "South Eastern Railway" AND MONTREAL AND BOSTON AIR LINE,

La ligne la plus courte et la plus facile pour se rendre aux

MONTAGNES BLANCHES,

Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Worcester, Providence et

BOSTON,

Et dans toutes les villes des Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans les Cantons de l'Est.

Le et après LUNDI le 27 Juin, les convois du chemin de fer "South Eastern" arriveront à la gare Bonaventure et en partiront aux heures suivantes:

Départ de Montréal:

Train express de jour se rendant à Boston, à 8.30 A.M. Train service local, pour Knowlton et toutes les stations intermédiaires en deça de la frontière, à 5 h. P.M. Le samedi à deux heures P.M. au lieu de 5 heures P.M. Convoi de nuit pour Boston avec wagon Pullman, à 6.30 heures P.M.

Arrivée à Montréal:

Train express de nuit de Boston à 8.25 heures A.M. Convoi de Knowlton et stations intermédiaires, service local, à 9.15 h. A.M. Le lundi à 8.25 h. A.M., au lieu de 9.15 h. A.M.

Train express de Boston, service de jour, à 8.45 P.M. Le train express de nuit partant à 6.30 h. P.M. n'arrête qu'au canton de Chambly, West Farnham et Cowansville, entre St-Lambert et Sutton Junction, le samedi excepté: ce jour-là, le train arrêtera à toutes stations. Le train express arrivant à 8.40 heures A.M. arrêtera chaque jour à Richelieu, Canton de Chambly et Bassin de Chambly.

Des wagons-dortoirs de première classe sont attachés à tous les convois de nuit qui arrivent à la gare Bonaventure

On fait le trajet de Montréal à Boston n'importe quel convoi, sans changer de wagons. Bagages à destination des principales villes de la Nouvelle-Angleterre, enregistrés.

Bagage examiné par les officiers de la douane à la gare Bonaventure, ce qui évite tout le trouble aux voyageurs à la frontière.

Pour l'achat des billets, s'adresser au No. 202, rue St-Jacques, à l'hôtel Windsor et à la gare Bonaventure.

BRADLEY BARLOW, Président et Gérant Principal.

GLACIERES,

MÉTIER A SÉCHER LES RIDEAUX, URNES POUR EAU GLACÉE,

TRAPPE-MOUCHES,

SABOTIÈRES,

ETC., ETC., ETC.,

Ainsi qu'un assortiment complet en agers de pêche, à mon nouveau magasin,

188, RUE NOTRE-DAME.

L. A. SURVEYER, Montréal.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

Advertisement for Poudre à Pâte Victoria, featuring a portrait of a woman and text: 'La seule Certifiée Pure par le Prof. J. Baker Edw. R.D.S. Analyste'.

70 CARTES DE VISITES avec votre 10c nom. - En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chronos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonce. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonce de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE - BURLAND

(En commandite)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, ÉDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 ET 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Possédant un personnel choisi et un matériel très considérable et des plus améliorés, cette Compagnie est toujours prête à exécuter toutes commandes qui lui seront confiées, dans le plus court délai et aux meilleures conditions.

Des artistes sont attachés à chaque département

IMPRESSIONS DE TOUT GENRES

Bureaux de publications du Canadian Illustrated, L'Opinion Publique, Scientific Canadian, Patent Office Record, etc. etc.

G. B. BURLAND, GÉRANT.

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché. S'adresser au bureau de ce journal.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITED.)